L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1887. 61me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, a Second class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 22 NOVEMBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an ... $2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Mather & Homes—à la Bourse des Encanteurs—Cinq terrains avec bâtisses et améliorations dans le Sixième District.

Par E. Curtis—Au No. 279 rue Première en coignure Carondelet—Un lot de meubles et d'ustensiles.

Par Hy Stein & Co. à leur salle d'encan No 83 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

La crise gouvernementale en France.

Une nouvelle crise gouvernementale vient d'éclater en France—la vingt-deuxième ou vingt-troisième depuis dix-sept ans, croyons-nous; nous ne nous rappelons pas bien le chiffre—ce qui importe peu, du reste, quand il s'agit d'un pays où les ministères ne s'élèvent que pour tomber, où les renversements de Cabinets ne se comptent plus. Mais, cette fois, la crise prend une gravité et des proportions tout-à-fait exceptionnelles. Il ne s'agit plus seulement d'un changement du personnel ministériel—accident devenu si commun, qu'il n'a plus le don d'émouvoir le public—mais de la démission—nous ne dirons pas volontaire, mais forcée—du premier magistrat de la République, du chef de l'Exécutif, de l'homme chargé d'imprimer le mouvement et la direction à toute la machine gouvernementale.

Pourquoi donc ce remue-ménage, ou plutôt, cette quasi-révolution qui menace de mettre en péril l'institution républicaine, puisqu'elle en ébranle le pivot? Parce qu'un ou deux viveurs sur le retour, occupant de hautes fonctions, ont, par besoin d'argent, pour couvrir des dettes contractées en jeu ou avec des femmes galantes, travaillé plutôt [illegible] ... [illegible] ... décoration? Parce que, [illegible] avoir eu la chance d'épouser la fille d'un président, a, pour se refaire, indignement abusé du poste qu'il avait à l'Elysée et de la confiance de son beau-père; parce que ce Président, un vieillard de quatre-vingts ans, dont tout le monde respecte le long passé, a montré de la faiblesse, disons de l'aveuglement, pour le mari de sa fille, pour le père de ses petits enfants? [illegible] ... de la République, au dedans, de la France, au dehors?

Dieu nous garde d'essayer d'innocenter de ses [illegible] ... mais c'est [illegible] ... des exemples dans tous les temps, dans tous les pays et sous tous les régimes politiques ... dans tous les gouvernements, spécialement, sous les monarchies. [illegible] ... et un grand jour de la publicité. Qui songera à en faire responsable M. de Bismarck, ou son subordonné, le ministre de la marine et des colonies? Qui essayera de les faire tomber? Au contraire; c'est à eux que l'on sera reconnaissant ... [illegible] ... de mettre un terme aux abus dévoilés et d'en prévenir le retour.

Il en est de même en Russie, où l'on découvre, chaque jour, de nouvelles malversations.

En est-il autrement, même aux Etats-Unis? Non, certes. Dieu sait les abus odieux, les vols énormes qui ont eu lieu pendant le long, trop long règne du parti républicain. L'honneur s'est ému, la presse a fulminé, mais il n'y a eu la crise ministérielle, ni crise présidentielle.

Le corps électoral, le souverain, était là, guettant ce qu'on faisait en haut lieu et déclarant peu à peu, à mesure que les malversations se manifestaient. A un moment donné, il a balayé toute cette administration corrompue, sans troubles, sans émeutes, sans révolution, par la seule toute puissance du scrutin, et les choses sont, petit à petit, rentrées dans l'ordre.

Est-ce à dire que tout soit, à présent, parfaitement irréprochable et qu'il n'y ait pas de côté faible dans le gouvernement de M. Cleveland? Non, certes. Est-ce une raison pour mettre l'Union en feu, pour contraindre à une administration qui a retenu d'immenses services, ce, montrer le monde entier et relevé la peuple américain à ses propres yeux? Encore moins.

Prenons un exemple: rien de tel, pour éclairer les questions les plus obscures, pour les débarrasser du fatras des argumentations pour et contre, dont l'esprit de parti les complique, sous l'avalanche desquelles il les engloutit souvent, de façon à les dénaturer, à les rendre insolubles.

Il vient de se passer, à Moscou, un scandale bien autrement criant que l'affaire Caffarel et dans lequel un représentant des Etats-Unis joue le principal rôle. On va voir que M. Van Riper, le fonctionnaire en question, rendrait l'adoucissement des points au général Caffarel. M. Van Riper, consul général à Moscou—un personnage considérable—avait une singulière façon de prendre les intérêts de son gouvernement. Il avait formé, dans les bureaux du consulat général, une agence des récompenses pour les Expositions américaines. Si un négociant russe voulait se former une clientèle en Amérique, on y prenait part aux expositions, M. Van Riper avait des agents qui allaient le trouver et, moyennant finances, lui promettaient un diplôme d'honneur, une médaille de première ou de seconde classe, une récompense quelconque, suivant le prix qu'il y mettait. On ne dit pas que le négociant en ait toujours eu pour son argent; il paraît même que, la plupart du temps, il était volé; mais ce qui est certain, c'est que M. Van Riper touchait, grâce à ce petit trafic, un assez beau revenu. Ainsi, il est prouvé que, pour la seule Exposition de la Nouvelle-Orléans—nous sommes donc très-sérieusement intéressés dans la question—l'honnête consul général a empoché plus de $40,000.

Malheureusement, les diplômes ou les médailles n'arrivaient pas assez vite au gré des négociants qui avaient payé; ils protestaient et menaçaient de faire du scandale. M. Van Riper, homme de ressources, parait-il, s'entendit alors avec un commissaire de la section russe, qui, moyennant une promesse de 15,000 roubles, se procura et fit parvenir un assez grand nombre de diplômes en blanc au consul, qui put, à son aise, satisfaire sa très grande clientèle. Mais comme, pour la consolation et le bonheur de l'humanité, les friponneries se trahissent toujours par quelqu'endroit, une fois en possession de ses diplômes, Van Riper ne tint aucun compte de ses promesses à Hoffman; celui-ci réclama ses 15,000 roubles, et, son honnête associé restant sourd à ses demandes, à ses suppliques, il protesta, jeta les hauts cris, et finit par en appeler aux tribunaux, au risque de se perdre lui-même. C'est ainsi que se découvrirent tous les tripotages et qu'éclata un scandale qui compromettait à la fois l'administration russe et l'administration américaine.

Qu'arriva-t-il? Le gouvernement du Czar se plaignit à celui de M. Cleveland; l'affaire fut vite tirée à clair; M. Van Riper fut destitué par le Président des Etats-Unis; le gouvernement russe fit poliment reconduire l'étrange consul général, redevenu simple particulier, de brigade en brigade, par la gendarmerie, jusqu'à la frontière de l'Empire, et tout fut terminé.

Supposons maintenant que les choses se fussent passées en plein régime parlementaire, tel qu'il fonctionne en France. Le lendemain de la découverte de l'affaire, l'hon. M. Bayard était sûr d'être interpellé, à la Chambre des Représentants, par quelque zélé républicain, enchanté de trouver un défaut à la cuirasse du gouvernement démocrate; et les accusations de pleuvoir, et les récriminations de se croiser, et les demandes d'enquête de surgir.

Assurément, l'administration de M. Cleveland est incomparablement supérieure à celles de ses devanciers. Le pays en a, tous les jours, de nouvelles preuves et il en sait gré au chef actuel de l'Etat. Mais qui nous affirmera qu'elle est complètement exempte de reproches, qu'elle ne renferme pas, ici ou là, quelque fonctionnaire indigne de la confiance que lui a accordée le Président, indigne de la ratification dont il a été l'objet de la part du Sénat? Une enquête faite avec la partialité passionnée qu'y apportent toujours les partis, compromettrait presqu'inévitablement M. Bayard—sinon lui individuellement, au moins dans la personne d'un ou de plusieurs de ses employés. Attaqué injustement et avec acharnement, il chercherait à se défendre, lui et ceux qui l'entourent. De là, redoublement d'assauts et d'injures; le tout aboutissant, fatalement, à un abaissement de la dignité, de l'autorité ministérielles. Qui sait s'il ne serait pas obligé de donner sa démission, comme M. Rouvier et ses collègues, qui sont, pourtant, clairement et nettement à l'abri de tout reproche, en ce qui concerne les faits incriminés. Ils ont peut-être commis une faute grave en laissant ébruiter l'affaire Caffarel; ils ont peut-être cédé à un mauvais sentiment en lui donnant des proportions qu'elle ne devait pas prendre. Qui réussira jamais à bannir les jalousies, les ambitions, les sourdes guerres d'entre les hommes—d'entre les politiciens, surtout? Quel est celui qui, sur ce terrain, pourrait jeter la première pierre à son voisin ou à son ennemi? Mais les vrais coupables sont, incontestablement, en dehors d'un ministère qui ne peut être tenu responsable des méfaits qui se sont commis, avant son arrivée au pouvoir.

Pourquoi donc la double crise qui éclate et fait presque douter de la stabilité de la République en France? Parce que les partis y sont, sans cesse, en présence du pouvoir exécutif et le harcèlent sans lui donner un moment de répit; parce la moindre faute, la moindre maladresse, occasionne, à chaque instant, des débats orageux dans lequel le Cabinet sombre presque toujours; parce que l'à tous où le doit qui est ouvert, engendre, par les dissidences qu'il amène dans le gouvernement, plus de mal qu'il n'en avait fait et que la position empire ainsi, au lieu de s'améliorer.

Dans le cas qui nous occupe, c'est M. Clemenceau qui a dirigé l'attaque; c'est lui qui est, naturellement, désigné pour corriger les abus qu'il a signalés sous ses prédécesseurs. Sera-t-il plus heureux qu'ils ne l'ont été? Non. Sa chute est prédite avant qu'il parvienne au pouvoir. Il est peut-être le dernier choix que l'on doive faire comme chef d'un cabinet. Il s'impose, néanmoins, aujourd'hui, par la tournure que les hasards d'une discussion ont pris; ... [illegible] ... Si à la faiblesse d'accepter le mandat que veut lui confier M. Grévy, il est condamné à tomber comme ses prédécesseurs; tant que la France ne se sera pas débarrassée du régime parlementaire, qui y tue tous les gouvernements, et auquel—comme on le voit—la République ne résiste pas plus que les monarchies.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St. Jean-Baptiste, du 19 novembre:

Nous devons à l'amabilité bien connue de M. James Roussel un échantillon du sirop qui se fabrique sur l'habitation Woodland. Ce sirop est de très grande beauté, d'une limpidité qui permet de voir jusqu'au fond du vase qui le contient. Le système de clarification employé sur l'habitation Woodland doit être parfait pour produire un si beau résultat et nous devons féliciter l'habile sucrier, M. John Ory, du succès qu'il obtient.

—Le service de la poste sur le chemin de fer de la Vallée du Mississipi se fait parfois avec une irrégularité et une négligence déplorables. Ainsi, cette semaine, nous avons été trois jours de suite privés de nos journaux.

—Un nouveau bureau de poste sera prochainement ouvert dans notre paroisse, à la station Laplace, rive gauche. Il portera le nom de Eugenia et aura pour directeur M. Henri Sabourin.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 19 novembre:

Depuis jeudi, les beaux jours ont disparu et les épais brouillards qui s'élèvent, chaque jour, pourraient nous faire croire que notre section du pays a été transportée, momentanément, sur les bancs de Terre Neuve.

Il faut avouer, cependant, qu'on n'a pas trop à se plaindre, car jusque là, nos planteurs avaient eu un temps et une température des plus favorables pour leur récolte. Aussi, ils en ont profité, et, déjà, sur plusieurs habitations, la roulaison touche à sa fin.

Sur les grandes propriétés, beaucoup de cannes sont encore debout, et quoique les travaux soient bien avancés, ce n'est guère avant la mi-janvier qu'ils seront achevés dans notre paroisse.

—Mardi dernier, Mme Vve Christophe Colomb reçut en pleine figure un coup de pied de cheval. Vu son état de faiblesse et son grand âge, ses amis en eurent de sérieuses inquiétudes. Elle eut la machoire bien contusionnée.

L'*Echo*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 12 novembre:

M. John Ihle, de Goosport, vendait, hier, des pommes de terre dans nos rues. Il y a trois mois environ, il en a planté cinq rangées sur une longueur de 65 yardes, dans un sol vierge; il en a obtenu cinq barils. Si la saison avait été plus favorable, sa récolte eût été encore plus abondante.

—M. S. S. McDowell et son fils Frank, d'Arkansas City, Kansas, sont arrivés ici, mercredi matin. Tous deux font une tournée d'inspection. Ils nous ont appris que deux personnes de leur localité, qui ont acheté des propriétés chez nous, s'apprêtent à venir s'y installer.

—Le réservoir construit par MM. Witter et Daniel, en face du Lac, près du moulin du capitaine Hansen, est achevé. Il a été creusé aux frais de plusieurs propriétaires de la rue Ryan. C'est une entreprise particulière, la seule qui existe, ici, en ce genre. Le réservoir contient 35,000 gallons d'eau, et est relié, par un tuyau de 4 pouces, à la rue Ryan.

—M. James R. Keener, de la paroisse Claiborne, dit le *Guardian*,—a, avec l'aide de son jeune fils, de 13 ans, semé et récolté 17 balles de coton, 250 boisseaux de maïs et une grande quantité d'avoine et de pommes de terre. Maintenant, il prépare une récolte de navets.

—Le Dakota est fier de l'accroissement de sa population. L'immigration y a été de 60,000, cette année. Quand les immigrants auront souffert de la sécheresse et des effets des vents violents de ces contrées, ils lèveront leurs tentes et viendront les planter dans le Sud. Beaucoup s'établiront dans nos vastes prairies et en tireront parti.

—M. J. L. Williams, de notre ville, est revenu, dernièrement, du Texas, où il était allé faire un voyage. Il rapporte que du côté de Dalas, on s'est livré, avec succès, à la culture du blé. Les fermiers y font maintenant pâturer leurs bestiaux. Ils comptent sur une forte récolte de ce grain, la saison prochaine.

—Décédé, à l'âge de 55 ans, chez Mme Smith, à deux milles à l'ouest de Lac Charles, M. J. F. Wagley, dont la famille habite Roboline.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 19 novembre:

On nous écrit, de Crowley: "Ici, nous commençons aussi à faire, du foin, une industrie profitable.

—"Il nous arrive, tous les jours, de nouveaux émigrants, qui viennent s'installer parmi nous; entr'autres, cette semaine, trois grandes familles et plusieurs autres nouveaux colons qui abandonnent le Nebraska pour s'établir à Crowley."

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 19 novembre:

Si le temps favorable que nous avons, continue quelque temps encore, la roulaison sera entièrement terminée, dans la paroisse, en moins de trois semaines. Il ne restera que quelques grandes sucreries en activité, et non pour une longue durée.

—Nous avons eu quelques ondées, à différents intervalles, dans la journée de jeudi; la nuit, la pluie a été plus abondante, mais elle n'a nullement endommagé les récoltes; elle a eu, tout au moins, l'avantage d'abattre la poussière.

—Samedi, dans la nuit, vers deux ou trois heures du matin, un incendie s'est déclaré dans le moulin à coton de l'habitation Caledonia, propriété de MM. Ventress frères. En peu de temps, le moulin et les bâtisses avoisinantes ont été entièrement détruits. Le feu a pris dans le condensateur, et l'on croit qu'il a été mis par une allumette. Il y avait alors environ 130 balles de coton en graine; il s'y trouvait aussi quelques balles qui sortaient de la presse. Tout ce coton a immédiatement pris feu, et l'on a cru, un moment, qu'il était impossible d'arrêter les flammes, ne fut-ce que pour sauver une partie du coton.

Heureusement, quelqu'un songea à la pompe à main de M. Richy, à New Road. Le colonel Hunter, directeur de Caledonia, se jeta aussitôt dans un bateau, fit trois milles par eau, demanda sa pompe à M. Richy, qui la prêta volontiers; puis le colonel revint, en toute hâte, dans la barque de M. Duvernet. A son arrivée, on put jeter de l'eau, en masse, sur le coton enflammé et sauver de 40 à 60 balles en graine. Il n'en reste pas moins une perte de sept mille dollars, sur laquelle il n'y a pas d'assurance.

M. Alex. Vintress exprime, publiquement, sa reconnaissance à MM. Arcade Mayor et Albert Vignes, qui, dès les commencements, sont arrivés sur les lieux et ont rendu de grands services. Tous les deux ont mis habit bas; l'un a fait marcher la pompe, l'autre a retiré le coton, à mesure que le feu était éteint. M. Arcade Major s'est chargé de passer le coton sauvé à son moulin, attendu que l'habitation de Mme Ventress est beaucoup trop éloignée.

—Décédée, à Fausse Rivière, Mme Antoine Gosserand; elle laisse un mari et neuf enfants pour pleurer sa perte, qui est vivement ressentie par toute sa famille et ses nombreux amis.

—Décédée, à New Road, à l'âge de 40 ans, Mme Mélodie Délaye, née Gremillon.

Envoyez un timbre poste de 3 cents au Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., et vous recevrez la collection de ses belles cartes pour album.

LA ROULAISON A ST. TAMMANY.—La plupart des sucriers de la paroisse St.-Tammany, Louisiane, sont en pleine roulaison. On nous dit que presque tous se borneront à faire du sirop.

Sur l'habitation du Rév. Mignot, les travaux, que dirige M. Louis Mathieu, ne sont pas encore terminés. Nous aurons, probablement, l'occasion d'en parler dans le courant de la semaine.

M. J. Cahier a commencé, hier, ou commencera, aujourd'hui, à couper ses cannes. Les hommes compétents de Covington sont persuadés qu'il fera du très beau sirop.

Chez M. Charles Thiéry, propriétaire du Mulberry Grove Hotel, où d'importants travaux d'agrandissement et d'amélioration seront, bientôt, exécutés, en vue de la prochaine saison de villégiature, les cannes sont en "windrow."

L'Association des Marchands et des Fabricants de la Nouvelle-Orléans.

Nous avons dernièrement entretenu nos lecteurs de "l'Association des Marchands et des Fabricants," formée dans le but spécial de protéger notre commerce contre les taux de fret qui lui sont imposés et d'obtenir un abaissement des prix de transport. Elle est tout active et ne s'épargne aucune peine, pour atteindre le but qu'elle poursuit. On va voir par la teneur de la pièce ... [illegible] ... nous nous faisons un devoir de reproduire.

Au Peuple de l'Etat de la Louisiane: Un Comité de Conférence composé de représentants de la Bourse au Coton, de la Bourse aux Produits, de la Bourse au Sucre, de la Bourse des "Mechanics, Dealers and Lumbermen," de l'Association des Marchands et Manufacturiers, de l'Association Maritime, de la Chambre de Commerce de la Nlle Orléans, a, après mûre délibération, rédigé un bill qui doit être présenté à l'Assemblée Générale, en vue de soumettre à des règlements les chemins de fer et autres compagnies de transport faisant des affaires dans l'Etat de la Louisiane.

Le but principal du bill est de prévenir d'injustes différences dans les taux de fret et de forcer les entrepreneurs de transports à accomplir pleinement et également leurs devoirs envers le public.

Notre Constitution a déclaré que les compagnies de chemin de fer sont des entrepreneurs publics de transport, que les chemins de fer sont des voies publiques. En cette qualité, les compagnies ont des devoirs à remplir envers la population. Elles ont obtenu de l'Etat des franchises, des droits de passage, ainsi que l'usage du domaine public et des propriétés particulières. Sur une distance de milliers de milles, elles traversent les propriétés particulières, sans leur donner aucune compensation. En retour, cependant, elles ont contracté envers le public des obligations que l'Etat a pour premier devoir de les forcer à remplir. Ce devoir a été trop longtemps négligé par l'Etat.

Le bill proposé est basé sur la Loi du Commerce d'Etat à Etat, modifié suivant les besoins de la Louisiane et les circonstances particulières suivant lesquelles s'y font les transports.

Les clauses en sont combinées de façon que les compagnies de transport soient obligées d'accorder d'égales facilités et des prix égaux aux particuliers, aussi bien qu'aux localités différentes et aux différents genres de commerce.

Le même comité a aussi préparé un bill dans le but d'interdire aux compagnies d'accorder le transport gratis aux législateurs et aux fonctionnaires.

Les passes de chemins de fer valent de l'argent. Bien des honnêtes gens qui ne recevraient jamais d'argent, acceptent ces passes; elles n'en est pas moins un moyen déguisé, d'exercer une pression sur les fonctionnaires et les législateurs, afin d'en obtenir ensuite des actes ou des votes de complaisance. Une semblable coutume doit être abolie.

Tout citoyen Louisianais a un grand intérêt à voir discuter et passer à l'état de lois les mesures proposées. Aussi, à l'approche des élections législatives, demandons-nous, avec instance, que l'on agite ces questions dans le public et que l'on impose aux candidats qui se présentent à la législature, la promesse de voter les bills que nous proposons.

C'est par l'union que nous nous délivrerons des maux qui l'affligent, depuis longtemps, la Louisiane.

WM. CAMPBELL,
de la Bourse au Sucre. Président.
JULIUS KEIFFER,
de l'Association des "Mechanics and Manufacturers."
J. P. GLOVER,
de la Bourse aux Produits.
WM. KERN,
de la Bourse des Mechanics, Dealers and Lumbermen.
HUGH FLYNN,
de la Chambre de Commerce.
J. O. HAZARD,
de la Bourse au Coton.
A. S. MILLER,
de l'Association Maritime de la N. O.

Un excellent remède.—S'il est un remède qui protège mieux contre la malaria que le "Hostetter's Stomach Bitters" il n'est pas connu. Il met à l'abri des attaques périodiques de la fièvre, il vivifie et combat les infirmités de l'âge avancé. Il empêche la dyspepsie de devenir chronique, la guérit. Il tonifie le foie, la vessie quand ceux-ci sont languissants. Il est un bienfait inestimable aux gens nerveux, calmant les tempéraments faibles en même temps qu'il leur donnant des forces. On dit généralement que les personnes débiles sont délicates de santé. Tant qu'il leur est possible de se procurer du Bitters, les personnes d'une santé affaiblie ne doivent pas perdre espoir de guérison. Les personnes sédentaires, celles aussi qui s'exposent aux intempéries de la saison trouveront un parfait remède en cet amer.

Salsepareille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

Trois hommes politiques italiens.

Nous lisons, dans le *Temps* du 8 novembre:

Trois hommes politiques italiens se sont expliqués publiquement hier sur le récent discours de M. Crispi. L'un, M. Baccarini, est de la gauche et ne fait pas partie du cabinet; aussi exprime-t-il toute sorte de réserves sur la politique étrangère du gouvernement; M. Baccarini voudrait que l'Italie marchât dans la voie que lui tracent ses origines, les conditions de sa restauration nationale, et ne se rapprochât des puissances centrales qu'autant que cela est indispensable pour le maintien de la paix, pour l'accomplissement de ce rôle pacifique que Virgile, a dit élégamment l'orateur, assignait déjà aux Romains. M. Baccarini déplorerait que cette accession de l'Italie à l'alliance austro-allemande fût mal vue de l'une ou de l'autre des nations européennes. Il voudrait étouffer en leur germe les sentiments hostiles qui pourraient en résulter en France, aliéner au jeune royaume les sympathies de ce pays, et aboutir à une inimitié qu'il faut à tout prix prévenir. Le télégraphe ne nous en dit pas plus long sur les souhaits aimables de M. Baccarini.

M. Bonghi, fait partie de la droite; il est ancien ministre, a pris récemment une part importante dans les controverses touchant la réconciliation du Vatican avec le Quirinal, et on lui prête le rôle de conseiller intime de la reine Marguerite. Il approuve pleinement la politique extérieure du cabinet Crispi, l'attitude qu'il a assumée dans la question orientale, mais se plaint que le premier ministre ne se soit pas suffisamment expliqué sur les proportions qu'il entend donner à l'expédition d'Afrique. Ces proportions paraissent en effet devoir être considérables. D'après le représentant, à Rome, de la *Correspondance politique*, qui est d'habitude bien informée, le général de San Marzano, qui disposera bientôt de 20,000 hommes choisis à Massouah, aurait reçu l'ordre de procéder, sans attendre les résultats de la médiation anglaise actuellement engagée, à l'occupation de Sahati et de Ouah, que les troupes italiennes durent évacuer après le désastre de Dogali; de marcher sur le camp abyssin et de s'emparer de la chaîne de montagnes entre Kéren et Massouah, qui est indispensable pour procurer à la garnison de cette place des quartiers convenables.

Si cela est nécessaire pour garantir la sécurité de ces positions, le commandant de l'expédition africaine est autorisé à entrer en Abyssinie et à poursuivre l'ennemi dans ses derniers retranchements, avant de conclure la paix, qui doit être telle que les établissements de Massouah soient désormais à l'abri de toute attaque. On ne sait si le général de San Marzano aura à se mesurer, dans la campagne qu'il va entreprendre, avec ces mystérieux Cosaques libres dont la presse italienne et allemande a signalé la présence au camp du ras Aloula. Le correspondant de Moscou de la *Gazette de Cologne* a été particulièrement abondant en renseignements sur ces fantastiques aventuriers, recrutés, paraît-il, par un certain Aschinof, parmi tous ceux de ses compatriotes qui ont quelque raison d'échapper à la surveillance de la police moscovite, envoyés de Russie en Turquie d'Asie, conduits de là sur la côte africaine et mis sous les ordres d'un chef de bande qui porte le nom pittoresque de Justrel d'Autour, et qui se fait payer fort cher ses services. Ces informations détaillées ont été accueillies avec scepticisme par la *Fanfulla*; la *Riforma* paraît en faire peu de cas; elles ont, en tout cas, un côté mystérieux et imprévu qui est bien fait pour séduire.

Le troisième orateur italien qui a abordé, hier, les régions de la haute politique, est M. Codronchi, député de la droite et ex-secrétaire d'Etat. M. Codronchi approuve de tous points le programme que M. Crispi a développé à Turin à l'égard de l'alliance avec les puissances centrales ... [illegible] ... M. Crispi, au sein duquel M. Codronchi ... [illegible] ... la majorité parlementaire a toujours ... [illegible] ... Le reste, comme sous le ministère Depretis, une majorité de façon, dont laquelle la durée du cabinet dépend pour une bonne partie, de la droite modérée; celle-ci se montre satisfaite de la façon dont sont gérées les affaires extérieures du royaume. La gauche, au contraire, tout en élevant de timides réclamations contre la politique d'adhésion à l'alliance austro-allemande, attend du gouvernement la réalisation d'un programme intérieur résolument libéral. Entre ces deux ordres d'exigences, M. Crispi aura à continuer le système de transactions et de bascule que son prédécesseur pratiquait avec une habileté consommée, mais dont il n'est pas sûr qu'il ait pas emporté le secret.

Le Jubilé sacerdotal du Pape. Lettres apostoliques.

Voici le texte des lettres apostoliques en forme de Bref portant concession d'indulgences aux pèlerins du Jubilé sacerdotal du Souverain-Pontife et à ceux qui s'unissent en esprit aux pieux pèlerinages:

LEON XIII PAPE

A tous les fidèles qui liront les présentes Lettres, salut et bénédiction apostolique.—A l'approche du premier jour de la nouvelle année où, Dieu aidant, Nous célébrons la solennité de Notre Jubilé sacerdotal, tous les peuples de la terre et toutes les classes sociales comme n'ayant qu'un seul cœur et une seule âme, exultent de joie et, au milieu des temps si difficiles où Nous occupons par la volonté divine le Siège auguste de S. Pierre, ils nous offrent sous les formes les plus admirables les témoignages solennels de leur foi, de leur amour, de leur respect et de leurs félicitations. Nous en reportons toute la gloire à Dieu qui nous console dans Notre tribulation et Nous les supplions sans cesse de bénir tout le peuple chrétien et d'accorder la paix et la concorde depuis si longtemps désirée.

Touché de ces manifestations sincères d'attachement et de solide piété, et secondant les instances qui Nous ont été adressées afin que tous Nos fils retirent de la fête de leur Père quelque avantage pour mieux s'assurer le bonheur éternel, Nous avons décidé d'ouvrir les trésors de l'Eglise dont Dieu Nous a confié la dispensation. C'est pourquoi, fondé sur la miséricorde du Dieu tout puissant et sur l'autorité de ses saints Apôtres Pierre et Paul, Nous accordons dans le Seigneur l'Indulgence plénière et la rémission de tous les péchés à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui viendront en pèlerinage à Rome, à l'occasion de Notre Jubilé sacerdotal, pour donner un témoignage public et manifeste de piété et d'attachement au nom de leurs nations respectives et pour rendre l'honneur et l'obéissance voulus à l'autorité suprême dont Dieu Nous a revêtu.

De même, à tous les chrétiens des deux sexes qui suivent et accompagnent d'esprit et de cœur ces pèlerinages à Rome, et pareillement à tous et à chacun de ceux qui donnent leurs soins de quelque manière que ce soit à la bonne et heureuse réussite de ces pieuses pérégrinations, s'il font précéder d'une neuvaine avec la récitation de la troisième partie du Saint Rosaire le jour de Notre Jubilé sacerdotal, c'est à dire le 1er janvier prochain et s'ils répètent la même neuvaine pendant le temps établi pour les audiences de ces pieux pèlerinages, et que, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant reçu la sainte communion ils visitent leur église paroissiale, ou toute autre église, ou un oratoire public, en y adressant à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et pour l'exaltation de la Sainte Eglise leur Mère,—Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous les péchés aussi bien au jour de Notre Jubilé sacerdotal qu'au jour de fête qui suivra immédiatement la neuvaine répétée à l'arbitre de chacun dans le temps fixé comme ci-dessus.

En outre, à tous et à chacun de ceux qui, au moins contrits de cœur, feront ces neuvaines, Nous leur remettons pour chaque jour de ces neuvaines, dans la forme habituelle de l'Eglise, trois cents jours de pénitences qu'ils auraient encourues ou qui leur seraient dues de quelque façon que ce soit. Toutes et chacune de ces indulgences, rémissions de péchés et dispensations de pénitences, Nous accordons qu'elles puissent être appliquées aussi aux âmes retenues dans le Purgatoire; et Nous voulons qu'elles ne soient accordées que pour cette année. Toutes choses contraires nonobstant. Nous voulons enfin qu'aux transcriptions ou copies, même imprimées, des présentes Lettres, signées de la main de quelque notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, on prête entièrement la même foi que l'on prêterait aux présentes Lettres si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 1er octobre 1887, en la dixième année de Notre pontificat.

(*Place du sceau*)

M. CARD. LEDOCHOWSKI.

LA RAGE ARTIFICIELLE.—Au cours de l'une des dernières séances de l'Académie de médecine, de Paris, M. Peyraud, par l'intermédiaire de M. Hayem, a adressé à l'Académie un mémoire où il expose le résultat de ses recherches sur un moyen nouveau de déterminer artificiellement la vraie rage.

L'essence de tanaisie, administrée par piqûres, produit chez les animaux la rage, soit paralytique, soit convulsive ou mordante. Les grenouilles, les oiseaux mis en expérience ne laissent aucun doute à cet égard. Chez les lapins et les cobayes, on a trouvé l'estomac plus ou moins rempli de corps étrangers. A l'autopsie, les lésions remarquées sont caractéristiques: hémorrhagie sous-pleurale, présence d'un liquide spumeux dans la trachée et les bronches, etc. L'action de l'essence de tanaisie sur le bulbe rachidien est donc exactement semblable à celle du virus rabique. Mais l'animal ainsi empoisonné ne communique pas sa rage. Pourquoi! c'est que l'intoxication n'est pas due à un ferment et que la contagion s'établit par la présence et l'action du ferment dans le virus rabique. L'essence de tanaisie n'est pas un virus, bien qu'elle agisse à la manière d'un virus sur le bulbe.

M. Colin, d'Alfort, pense qu'il n'y a pas lieu de donner le nom de rage à cet état convulsif, résultant de la lésion ou de l'intoxication des centres nerveux. Beaucoup d'agents—a-t-il ajouté—la strychnine, le hoang-nan (que j'ai expérimentés), peuvent déterminer des accidents analogues, qui n'ont aucune importance au point de vue rabique.

La phthisie et la débilité générale. Les médecins ... [illegible] ... Scott's Emulsion ... [illegible]

CHARTE.

No. — 15 novembre 1887.—Incorporation de la

NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY.

ETAT DE LA LOUISIANE
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Ce quinzième jour de novembre de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-sept, Par-devant moi, OCTAVE DE ARMAS, notaire ... [illegible] ... MM. CHARLES LOUQUE, JAMES COCHRAN, HENRY HIER, JOSEPH HERNANDEZ, E. D. SAUNDERS, VIRGIL BONSEIGNEUR, ALFRED MIMS ... [illegible] ... se sont volontairement présentés et constitués en corporation ... [illegible]

ARTICLE I.

La corporation sera connue sous le nom de NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY ... [illegible]

ARTICLE II.

Le but de cette corporation sera d'améliorer et d'assécher ... [illegible] ... le drainage ... de la Nlle Orléans.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de CINQ CENT MILLE PIASTRES divisé en cinq mille ... CINQUANTE MILLE ACTIONS de DIX DOLLARS CHACUNE.

ARTICLE IV.

Aucune dépense ... [illegible] ... soit la nature ne sera assumée par la corporation et aucune demande de paiement d'action ne se fera avant qu'il y ait eu CINQUANTE MILLE PIASTRES souscrites.

ARTICLE V.

Quand une demande de paiement d'action se fera, elle sera précédée d'une résolution du Conseil de Direction et un avis de quinze jours sera donné par la voie des journaux. Chaque actionnaire donnera son adresse au Secrétaire.

ARTICLE VI.

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des dettes de la corporation pour plus de la somme non payée de ses actions.

ARTICLE VII.

Les affaires de la corporation seront administrées par le Président et un Conseil de Direction élu par les actionnaires tous les ans.

ARTICLE VIII.

Le secrétaire et les autres officiers et employés de la corporation seront nommés par le président avec l'assentiment du Conseil de Direction et seront renvoyés avec ce qui aient droit de recourir à la Corporation.

ARTICLE IX.

Le Conseil de Direction se composera de cinq membres y compris le président, et chacun devra posséder en son nom pas moins de vingt cinq (25) actions du capital de la corporation. Deux membres et le président constitueront un quorum, et en cas d'une vacance dans le Conseil de Direction elle sera remplie par les autres directeurs, jusqu'à l'élection régulière.

ARTICLE X.

Dans le cas ou les fonctions de président deviendraient vacantes, le Conseil de Direction nommerait un président *pro tempore* qui serait revêtu des droits, pouvoirs et privilèges du président jusqu'à la prochaine élection.

ARTICLE XI.

Le président aura l'administration générale des affaires de la Corporation et son traitement sera fixé par le Conseil d'administration dès que la Corporation entrera en fonctions; il travaillera avec zèle au succès de la Corporation.

ARTICLE XII.

Cette Charte sera sujette à amendement par l'adoption d'une résolution à l'unanimité par le Conseil de directeurs, dûment approuvée par le président, publié pendant dix jours dans un journal anglais et français publié à la Nouvelle-Orléans, et sur lequel on votera à une assemblée d'actionnaires convoquée à cet effet et à laquelle assemblée une majorité des trois quarts (3/4) des votes décideront si l'amendement est adopté ou non.

ARTICLE XIII.

Au bout de vingt-cinq ans la corporation sera liquidée et son actif distribué entre les actionnaires.

Fait et passé dans la ville de la Nouvelle-Orléans en mon notariat, le jour et l'année ci-dessus mentionnés, en présence des témoins compétents, qui ont apposé leurs noms à ceci avec ceux des autres personnes qui ont comparu et ainsi que le mien après lecture de la charte.

Ont signés: Charles Louque, Alfred A. Mims, Henry Hier, James Cochran, L. E. Lemarié, J. Hernandez, E. D. Saunders, V. Bonseigneur, R. Viterbo, Louis A. Richards, Jr. Témoins: William Ardill, Gabriel Fernandez.

OCTAVE DE ARMAS, Notaire Public.

Je, soussigné, Enregistreur des Hypothèques dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY a été, ce jour, dûment enregistré dans mon bureau, dans le Livre 343, Folio 39.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1887.

[Signé] GEO. GUINAULT,
Député Enregistreur des Hypothèques.

Moi, Octave de Armas, notaire dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment qualifié, certifie par le présent que ce qui précède est une copie exacte de l'acte primitif de l'incorporation du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, et est enregistré dans mon étude de notaire.

OCTAVE DE ARMAS,
notaire.

22nov—5f en 30jrs

New Orleans Canal and Banking Company.—Nouvelle Orléans, le 19 novembre 1887.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Institution, qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, angle des rues Camp et Gravier, LUNDI, le 12 décembre (étant le second lundi de décembre, ainsi qu'il est prévu par la charte), de midi à 2 heures P. M.

EDW'D TOBY, Caissier.

22 nov—au 12 déc inc

Bureaux de la Compagnie d'assurance du Peuple, 12 rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 19 novembre 1887.—Une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à ce bureau jeudi, 1er décembre 1887, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur la recommandation du Bureau des Directeurs pour liquider les affaires de la compagnie, conformément à l'article 11 de la charte.

Par ordre de la Direction.
A. M. LLAMBIAS,
Secrétaire.

20nov—au 1er déc

NOUS AVONS ANNONCÉ AU PUBLIC!
Il y a quelques jours, que nous avions conclu l'achat
Pour du Comptant, de Deux Stocks de Banqueroutes Entiers
Consistant en Habillements et en Pardessus pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.
Nous informons nos clients et le public en général que ces marchandises sont maintenant sur nos comptoirs, et seront vendues sans égard aux prix de manufacture.
Nous invitons nos amis et nos clients à nous rendre une visite et à juger par eux mêmes des grands bargains que nous leur offrons.
C. LAZARD & Cie.
Les marchands renommés de Vêtements Confectionnés et de Chapellerie.
Nos 29, 31 et 33 rue du Canal, 2, 4 et 6 rue North Peters.
Echantillons et instructions pour mesure envoyés sur application dans toutes les parties du pays, gratis.
24 oct—87 1 an—dim mar jeu sam

G. R. PRESTON, Président. J. G. DEVEREUX, Vice Président. C. PALFREY, Caissier.
Hibernia National Bank,
UNITED STATES DEPOSITORY,
15nov—1m 15 RUE DU CAMP.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
1nov—3m—mar jeu dim.

Mme J. DEJAN,
COIN QUARTIER ET DAUPHINE,
MARCHANDE DE MEUBLES.
Appelle l'attention de ses nombreux clients et du public en général sur le
RENOUVELLEMENT COMPLET DE SON STOCK
qu'elle vient de terminer. Elle est à même de vendre à des
CONDITIONS FACILES ET A PRIX MODÉRÉS.
Achetant elle-même tous ses meubles au comptant et n'ayant pas de loyer à payer, elle est en mesure de vendre à meilleur marché que les autres marchands. 20 oct—3m—Mar.Jeu.Dim

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

Christmas on Wheels.
Bicycles, Tricycles, Velocipedes,
Goat Wagons, Sulkies and Harness,
Baby Carriages.
Whips, Robes, Blankets, Rugs, Etc.
At R. P. RANDALL'S
Carriage and Harness Repository,
54 and 56 Baronne St.

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour de construction nouvelle pour la sonorité ... [illegible] ... Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
27 RUE DECATUR.

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 140 rue Royale, surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 75 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To Kalon. 17fév—1anPP.

Portraits au Grayon
J. EMILE RIVOIRE,
Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov—

AVIS.
Reçu de Carare, Italie,
Par le navire PROFESSOR qui vient d'arriver, un grand et magnifique choix
D'Ornements pour Cimetière,
Tels que: VASES, URNES, CORBEILLES, etc., du plus beau marbre et du travail le plus fini, dans tous les genres et de tous les modèles.
A vendre par
FLORVILLE FOY.
10 nov—2 sem PP. No. 83 Nord Remparts

HOP KEE & CO.,
—Marchands de—
Articles japonais et chinois, mouchoirs de soie, curiosités de tous genre.
Tous ces articles sont nouveaux et arrivent directement de la Chine et du Japon.
88, RUE ROYALE.
20 nov—1 mois

W. G. Coyle & Cie.
CHARBON
45 CENTS LE BARIL,
CHARBON RAYMOND, un charbon excellent à l'usage des familles, livré au taux de 45 sous par baril.
Envoyez vos ordres au bureau
47 Rue Carondelet, coin Union.
1er sept—6m—dim,mar,ven

Cours de Volapük.
En vue de la formation de classes de Volapük, le soussigné a l'honneur d'inviter les Etudiants et le public en général aux réunions suivantes: Lundi 21 novembre, 6 heures P. M., à l'école de M. Caron, 188 Remparts; Samedi, 26 novembre, 7 h. P. M., au Collège de M. Lèche (Lèche's Graded School) 7 rue Prytanée.
CYRILLE C. THEARD.
20 nov—au 26 nov

LOUIS A. CHAPOTEL,
Ferblantier, Plombier, etc.
Coin Bourbon et Bienville.
FAIT savoir au public et à ses amis en général qu'il tient toujours un joli stock de STOVES de cuisine et de STOVES à chauffer en tous genres. Il est prêt à exécuter tous les travaux qui lui seront confiés avec promptitude et à des prix très modérés.
20 oct—1 m. J. D. Mar.

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
379......RUE DECATUR......379
21 avril—1 an Près le Marché Français.

LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,
161......Rue du Canal......161
Grand choix, dans tous les genres d'instruments d'optique, de mathématiques et d'arpentage: lunettes, pince-nez, télescopes, astrolabes, thermomètres, baromètres, saccharomètres, lorgnons, compas, instruments de marine, etc., etc., le tout provenant des premières fabriques. Réparation générale, à bon marché, de tous les instruments ci-dessus. Poses de verre à lunettes, etc., etc. 20 oct—1an—DimMar—Jeu.

Bureau de la "Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans", No 54 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1887.—Les actionnaires de cette compagnie sont par le présent notifiés que conformément à l'article IV de la charte, l'élection annuelle pour des directeurs pour servir pendant l'année prochaine, sera tenue à ce bureau le LUNDI, 5 DECEMBRE 1887, de 10 h. a. m. à 2 p. m.
SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.
20 nov—au 5 déc. inc.

Philip Werlein
135 RUE DU CANAL, N. O.
Le grand magasin de Pianos du Sud

Célèbres Pianos et Orgues de Mason et Hamlin.
Pianos Mathushek, Weber et autres de fabricants en renom. Pianos et Orgues vendus à des conditions faciles.
Il y a économie à faire ses achats à ce magasin de musique populaire. 13 nov—1an

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANCAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

Pelican Brewing Company,
RUE VILLERÉ,
Entre Esplanade et le Chemin du Bayou
Bureau: No 79 Passage de la Bourse.
ALBERT FRATH, Président.
HENRY ALBERT, Vice Président.
CHARLES SCHUMACHER, Secrétaire.
—Conseil de Direction—
J. VALSIN GUILLOTTE, FRED. D. BECKER, JOHN BEHREND.
6nov—1m

L'Expérience du Révérend
PÈRE WILDS.
Le Rév. Père E. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:
"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.
Messrs. J. C. AYER & Co:
Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse, j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fut fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.
A vous, avec respect, E. P. WILDS."
Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.
La Salsepareille d'Ayer
purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débilé.
PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 50 1/2 Union, 2e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
☞ Français, Anglais, Volapük, Tenue des Livres, etc. 14 oct—

ASSURANCES.
Crescent Insurance Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN......Président
J. H. OGLESBY......Vice Président
CHAS. E. RICE......Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney, Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby, U. Marinoni, W. R. Lyman, J. J. Reiss, Charles H. Dolsen, Lucien Delery, S. C. Coulon, E. F. W. Bachman, Charles Newman, Joseph Koba, M. Gillis, James T. Rodd, Chas. A. Rice, D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10jan 87—1an

Factors and Traders
INSURANCE CO.,
49 - Rue Carondelet - 49
CAPITAL - - - $400,000
Edward A. Palfrey......Président
S. M. Walmsley......Vice-Président
T. F. Walker......Secrétaire
9oct—1mois

DENTISTES.
EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 195 de la rue Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 180 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, tout à côté et après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée, Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.
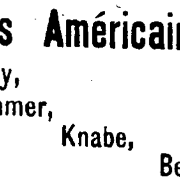
Seul agent pour tous les modèles
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct 87—1an

L'Hôtel Royal
Ouvre le 15 novembre pour la Saison.
—IL EST DIRIGÉ SUR LE—
PLAN EUROPÉEN,
A PRIX RÉDUITS.
L'Hôtel possède la plus belle salle à manger d'Amérique.
La cuisine y est sans pareille.
Toutes les chambres sont meublées avec une grande élégance.
Elles sont vastes, bien aérées, agréables.
R. E. Rivers, Propriétaire. W. T. Mumford, Directeur.
16 nov—1 sem

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 NOVEMBRE—CLASSE No 376
Tirage de 4 heures P. M.

31 44 67 25 42 24 60 50 65 5 18 69

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature ce 21 novembre 1887—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
D. A. WILSON
W. F. PINCKARD
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes ce ... [illegible]

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.
UNE SEMAINE,
Commençant Dimanche, 20 Nov.
MATINÉES USUELLES.
Le comédien favori,
JOHN F. WARD,
Dans le rôle de HIGGINS!
Dans la charmante comédie
—THE DOCTOR!—
Dimanche, 27 novembre—James O'Neill, MONTE CRISTO!
19 nov—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
RETOUR DES PETITS FAVORIS,
Pour une semaine seulement, commençant Dimanche, 20 novembre
Matinées les Mardis et les Samedis.
The Juvenile Opera Company
—Dans le chef-d'œuvre de Von Suppe—
FATINITZA.
Les prix suivants ont été adoptés pour cet engagement: Galerie, 15c; Balcony Circle, 25c; Dress Circle et Parquet, sièges réservés, 50c. Prix des Matinées comme d'habitude.
Dimanche, 27 nov.—RICE'S EVANGELINE
19 nov—

GRAND OPERA HOUSE.
Rue du Canal
D. BIDWELL......Directeur
Commençant Dimanche, 20 Novembre 1887.
Matinées le Jeudi et le Samedi.
Dernière semaine de l'artiste favorite d'Amérique
JEFFREYS LEWIS!
Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi et Matinée Samedi.
FORGET-ME-NOT!
Matinée Jeudi et Samedi Soir
CLOTHILDE.
Jeudi et Vendredi Soir
A DESPERATE GAME.
Dimanche 27 nov—La tragédien distinguée GEO C. MILN. 19 nov—

Théâtre de l'Opéra.
FRÉDÉRIC MAUGÉ, Administrateur gérant.
Mardi, 22 novembre, 7:30 h. du soir.
Quatrième grande soirée de souscription.
LA FAVORITE,
Grand opéra en 4 actes de Donizetti.

Fernand	MM. Gaud
Alphonse	Claverie
Balthazar	Costa
Don Gaspar	Joulat
Léonore	Mmes Garelli
Inès	Grandel

Au troisième acte, Divertissement Ballet, "Pas de Trois," dansé par Mlles Linda Pastore, Béatrice et Champavert.
NOTA.—Pour les places réservées, s'adresser chez Grunewald, 127 rue du Canal, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
22 nov—1f

ROBINSON'S MUSEUM
ET DEUX THEATRES.
Ouvert tous les jours de 11 a. m. jusqu'à 10 p. m.
UN NIHILISTE RUSSE
Un homme ayant le corps complètement recouvert d'un long poil ressemblant à celui d'un animal.
Un jeune garçon pesant 280 livres.
Un mouton avec 4 cornes.
—LES—
8 Anarchistes de Chicago 8
Théâtre No 1—Le Panorama Irlandais et la troupe de comédie de Dan Nash.
Théâtre No 2—Comédie à sensation d'Elmore ... 2 nov 1f

Théâtre Faranta.
—La semaine commençant le
LUNDI 21 NOVEMBRE.
Matinées Jeudi, Samedi et Dimanche.
Les célèbres Ménestrels de la Georgie de RICHARD & PRINGLE
Ayant à leur tête l'empereur des ménestrels
BILLY KERSANDS,
Secondé par le jeune et brillant
GEORGE JACKSON
Et une cohorte d'artistes de couleur.
Grande parade de la troupe. Le deux corps de musique des Ménestrels de la Georgie.
Lundi, 28 nov—La troupe Stetson, Neck & Neck. 20 nov—

COURSES! COURSES!
COURSES!
New Louisiana Jockey Club.
SAISON D'AUTOMNE 1887.
SAMEDI, 12 Novembre.
MARDI, 15 Novembre.
JEUDI, 17 Novembre.
SAMEDI, 19 Novembre.
MARDI, 22 Novembre.
JEUDI, 24 Novembre.
Les courses commencent très exactement à 2 heures et demie. Les voitures pénètreront par la porte de Mystery street.
C. W. MILTENBERGER Rec Sec
15 nov—au 24 inc

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
34......Rue Bourbon......34
Entre Dumaine et Bienville Nlle Orléans.
22 oct—3 mois

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1887.

Liste de publication.

Ainsworth M. Luther	Labens Pascal
Ballou famille	Larrieu Joseph Auguste
Braquet Joseph	Marmy Paul Nicolas
Crettex Martial	Meslus Baptiste
Debat Léon	Meinadier Eugène
Delort Jean	Ménard Hortense Félicité
Egana Domingo de Estrade Jean J. Philémon	Munaux Emmanuel Théniste
Fourcade Antoine	Nigaiporan Elie Pierre
Fouilloux Célestin	Nigaiporan Nestor
Freyder Jean Baptiste	Forêt Claude
Garrot Pierre	Piforçat Jean
Guirand Vve Jos. Julie Pamela	Pignon Claude
Havet Eloi	Saillan Antoine Ephrême
Heurieu Jean Baptiste	Salignac Eugène de
Henry P.	Sevestre Emile
Henry F.	Sorrel
Hopkins Hugh les époux	Tourrès Jean Louis
Klein Jacques	Venien Jean Pierre Nicolas
Klein Auguste	Bap-White George
Lassarratte Jean	W W H Steed Limited

LETTRES.

Bierer Henri 2	Gobréau Lucien
Casenave Bertran	Leroux E
	Viennet Jacob

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er novembre 1887.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

VINS SANS RAISINS SECS, MAIS AU NATUREL. NOUVELLE INVENTION.
Notre instruction contenant toutes les recettes complètes (détaillées simplement) pour faire soi-même, sans ustensiles particuliers, VIN ORDINAIRE ROUGE et BLANC (aussi bon que ceux de France) ainsi que: PORTO, VERMOUTH, Etc., est envoyé franco pour le prix de $1 00. Le vin fait d'après nos procédés et avec nos produits revient à 25 cents le gallon; étant absolument le même que le naturel, il peut subir n'importe quelle analyse.
FRANCO-AMERICAN CHEMICAL & GEOLOGICAL PRODUCTS CO. (Limited)
93 West Brookline st., Boston, (Mass.)
☞ Seuls propriétaires des droits de l'invention pour toute l'Amérique du Nord.